

AMÉNAGEMENT

L'Etat vient d'adresser à la région Ile-de-France un avis des plus critiques sur le projet de schéma directeur qu'elle soumet à enquête publique à partir du 15 octobre prochain et jusqu'au 8 décembre.

L'Etat repart à l'offensive contre le schéma directeur d'Ile-de-France

Le préfet d'Ile-de-France a transmis hier au président socialiste du conseil régional, Jean-Paul Huchon, un avis des plus sévères à joindre au projet de schéma directeur de la région (SDRIF), qui doit être soumis à enquête publique du 15 octobre au 8 décembre prochain. Pour le préfet, le document établi par la région ne traduit pas correctement les grands principes d'aménagement urbain sur lesquels l'Etat, la région et son conseil économique et social (CES) avaient fini par trouver un accord.

Le représentant de l'Etat pointe les faiblesses juridiques du projet dans deux domaines. D'une part, il traite de questions qui ne sont pas de son ressort, mais de celui de l'Etat ou d'autres collectivités comme les

municipalités. Sont notamment cités des aménagements routiers inclus dans le réseau national, des voies ferrées, le couvre-feu nocturne à l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle ou une ingérence dans des opérations d'intérêt national (OIN). D'autre part, le préfet souligne une rédaction « confuse sur plusieurs points » susceptible d'être attaquée.

Certaines incohérences

Sur le fond, le préfet reproche aussi aux rédacteurs du SDRIF d'avoir dépassé le cadre de leur compétence en y incluant des données relevant d'un projet global de territoire telles qu'organisation de services de transport, constitution de filières économiques, préservation des ressources en eau, développement des énergies renouvelables ou

encore définition du type d'agriculture. La politique de logement est, elle aussi, mise en cause en ce que les objectifs, 60.000 constructions par an, seront difficiles à atteindre sur les espaces prévus. L'Etat note aussi certaines incohérences en matière de transports, sur le phasage des projets et leurs coûts.

L'avis que le préfet Pierre Mutz vient d'adresser aux services de Jean-Paul Huchon marque une nouvelle étape dans la polémique qui oppose l'Etat et la région sur ce document qui fixe les orientations urbaines de l'Ile-de-France pour les vingt années à venir. Le prédécesseur de Pierre Mutz, Bertrand Landrieu, avait déjà formulé des réserves à la fin de l'année dernière. Les chambres de commerce et d'industrie, le Medef Ile-de-France,

de grandes entreprises, les conseils généraux des trois départements de droite de la région (Yvelines, Val-d'Oise et Hauts-de-Seine) avaient aussi émis des avis défavorables et certains départements socialistes avaient négocié des aménagements. Le président du groupe majorité présidentielle au conseil régional, Roger Karoutchi, avait enfoncé le clou.

La polémique avait enflé le 26 juin lorsque le président de la République, Nicolas Sarkozy, avait demandé à la région de remettre son ouvrage sur le métier et de différer l'enquête publique. Mettant en avant le travail de concertation effectué, Jean-Paul Huchon avait malgré tout signé le décret d'enquête quelques jours plus tard.